



PARC DES INDUSTRIES **ARTOIS-FLANDRES**

Conseil pour l'extension de la Gigafactory ACC

PARC DES INDUSTRIES ARTOIS FLANDES

64, rue Marcel Cabiddu
62 138 DOUVRIIN
Tel. : 03 21 08 60 86



Pour contribuer à la **qualité paysagère et architecturale du Parc des Industries Artois-Flandres**, le SIZIAF a mis en place des conseils personnalisés aux **entreprises souhaitant s'implanter** sur le site, ainsi qu'aux **propriétaires existants** réalisant des travaux, en amont de leurs autorisations d'urbanisme.

Cette mission d'accompagnement est confiée à l'agence Odile Guerrier, pour l'aménagement paysager, et au CAUE du Pas-de-Calais, pour l'approche architecturale.

Les **conseils prennent en compte les projets dans leur contexte plus large, afin de favoriser leur insertion**. Cette insertion se fait d'abord par rapport au paysage, au milieu, pour prendre ensuite en considération l'environnement plus proche, bâti et non bâti. Elle est enfin étudiée à l'échelle de la parcelle puis des constructions en elles-mêmes.

Dans le cas présent, le conseil porte sur **la construction d'un bâtiment destiné à accueillir le deuxième site de production de batteries électriques du complexe ACC, nommé BBD2**. Cette construction est adossée au bâtiment BBD1, accueillant une première ligne de production, actuellement en construction, et ayant déjà fait l'objet d'un conseil architectural et paysager.

Le présent projet ne concerne que la construction du bâtiment BBD2. Les aménagements extérieurs feront l'objet d'un conseil ultérieur, lié au dépôt d'un permis de construire modificatif pour le projet BBD1, en cours de construction.

Cette note de conseil fait suite aux réunions du 14/11/2022 et du 29/11/2022 et en reprend les conclusions.



Agence Odile GUERRIER

19, Rue de la Cavée 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE - Tél. : 03 21 52 54 00 - E-mail : oguerrier@agence.oguerrier.fr - Site internet : www.agence-odile-guerrier.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais

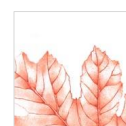
43, rue d'Amiens, 62018 ARRAS cedex 9 - Tél. : 03 21 21 65 65 - E-mail : caue62@caue62.org - Site internet : www.caue62.org

Présents à la réunion du 14/11/2022 :

Nom et Prénom	Société ou Collectivité	Fonction	Adresse mail
Odile GUERRIER	Agence Odile Guerrier	Architecte paysager	oguerrier@agence.oguerrier.fr
Florian DERYCKERE	CAUE	Architecte	fderyckere@caue62.org
Elise CAMPTEL	SIVOM de l'Artois	Instructeur PC	elise.campel@sivomdelartois.fr
Eva SAMAIN	SIVOM de l'Artois	Instructeur PC	eva.samain@sivomdelartois.fr
Alexandre LESAGE	Mairie de Billy-Berclau	Directeur	dgs@billy-berclau.fr
Laurence MARBACH	Mairie de Billy-Berclau	Service urbanisme	administration@billy-berclau.fr
Jean-Christophe DURAND	STELLANTIS	Maitre d'œuvre pour ACC	jeanchristophe.durand@stellantis.com
Rémi DELAIRE	ACC	Responsable travaux	Remi.delaire@acc-emotion.com
Thierry LO VECCHIO	Stellantis	Chargé des dossiers ICPE pour ACC	thierry.lovecchio@stellantis.com
Maxime NAWROT	EKIUM	Architecte ACC	maxime.nawrot@ekium.eu
Johanne VITSE	SIZIAF	Directrice	Vitse@siziaf.com
Arnaud LECOURIEUX	SIZIAF	Directeur adjoint	lecourieux@siziaf.com
Nicolas MALLARTE	SIZIAF	Responsable environnement	mallarte@siziaf.com

Présents à la réunion du 29/11/2022 :

Nom et Prénom	Société ou Collectivité	Fonction	Adresse mail
Odile GUERRIER	Agence Odile Guerrier	Architecte paysager	oguerrier@agence.oguerrier.fr
Florian DERYCKERE	CAUE	Architecte	fderyckere@caue62.org
Jean-Christophe DURAND	STELLANTIS	Maître d'œuvre pour ACC	jeanchristophe.durand@stellantis.com
Thierry LO VECCHIO	Stellantis	Chargé des dossiers ICPE pour ACC	thierry.lovecchio@stellantis.com
Maxime NAWROT	EKIUM	Architecte ACC	maxime.nawrot@ekium.eu
Johanne VITSE	SIZIAF	Directrice	Vitse@siziaf.com
Arnaud LECOURIEUX	SIZIAF	Directeur adjoint	lecourieux@siziaf.com
Nicolas MALLARTE	SIZIAF	Responsable environnement	mallarte@siziaf.com



PRESENTATION

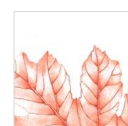
Le Groupe **ACC** agrandit la Gigafactory de batteries actuellement en construction sur l'ancien site Stellantis du SIZIAF. Le terrain est bordé des boulevards de l'Est et de Paris, et de la rue d'Athènes.

Le nouveau bâtiment s'implante en mitoyenneté du bâtiment BBD1, sur environ 600m de long. Le bâtiment est identique, en miroir, de celui de BBD1. Les principes architecturaux sont similaires, permettant de créer une unité du site. L'espace au nord du site est conservé en réserve foncière, pour un futur projet de construction d'un 3^{ème} bâtiment de production.

Une partie du process étant vertical, le bâtiment comporte une tour de 36m de haut, véritable signal dans le paysage lointain. Cette tour est identique, à celle de BBD1. Son implantation est décalée, ce qui permet de créer un rythme et un jeu d'ombres entre les deux volumes émergents.

Les accès poids lourds se font au nord-ouest par un rond-point situé avenue de Paris. Ils contournent le site par le sud. Les accès des salariés se font depuis le parking situé au nord. Cette disposition limite les croisements de flux.

- Limite du terrain
- - - Limite périmètre projet BBD2
- Flux PL
- Flux accès salariés



► Le bâtiment tour

Le bâtiment BBD2 reprend les mêmes codes architecturaux que le bâtiment BBD1. L'implantation du bâtiment se fait en miroir, le long d'un mur mitoyen sur 600m de long. Les façades sont en panneaux préfabriqués dans 2 tons : gris foncé et blanc cassé. Cela permet de créer un jeu architectural :

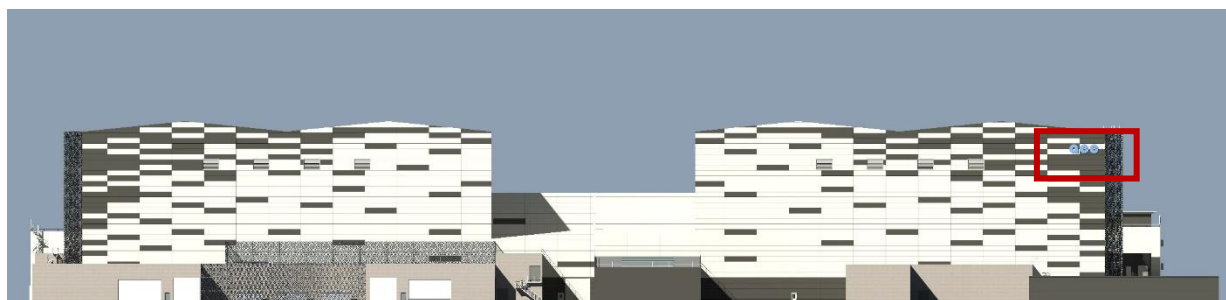
- rez-de-chaussée en soubassement foncé, partie haute avec un motif aléatoire pixelisé,
- bâtiments administratifs en émergence gris foncé,
- la tour présente un motif de pixellisation identique à la tour de BBD1, mais en miroir. Il semble plus pertinent de reproduire le motif à l'identique afin que le jeu d'ombres ainsi créé soit répété. Cela permettra également de mieux lire la volumétrie depuis l'échelle lointaine et de comprendre la répétition de deux tours, plutôt qu'une grande masse uniforme.



► L'enseigne

L'enseigne/logo et la signalétique pourrait prendre une envergure proportionnelle à l'usine, et pourrait ainsi être un moyen d'associer plus aisément ACC avec son image de « greenfactory » qu'elle souhaite afficher. Cet élément graphique conforterait l'effet vitrine du volume imposant tout en maintenant son rôle de communication visuelle et d'identification de l'entreprise.

L'emplacement envisagé pour le logo ne semble pas judicieux. Il serait préférable de positionner l'enseigne sur une partie monochrome du bâtiment afin de profiter du contraste pour rendre le logo plus lisible (en clair sur fond gris foncé, ou en foncé sur fond blanc).



► Les flux

L'aménagement de l'allée d'accès depuis le parking jusqu'aux bâtiments devra permettre de sécuriser la circulation des piétons et permettra de valoriser les accès à l'entreprise, par exemple par le choix du mobilier, de l'éclairage, des revêtements de sol ou des plantations. Ces aménagements pourront tenir compte du caractère provisoire de l'installation, au regard du futur aménagement du bâtiment BBD3, par exemple par la mise en place d'une peinture au sol, ou en s'inspirant des principes de l'urbanisme tactique.

